

CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2019 à 20 heures PROCES VERBAL

L'an deux mil dix-neuf, le vingt neuf mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GADBIN Joël.

Date de convocation du 22 mars 2019 membres : en exercice : 15 présents : 10 pouvoir : 4

Présents : GADBIN Joël, LARDEUX Roselyne, CHEVREUL Elisabeth, RANGEARD Michaël, JOUFFLINEAU Céline, MARAIS Gabriel, LE MERRE Carole, BRAULT Thierry, DERSOIR Emmanuel, CLAUDE Gisèle.

Absente : BRUNET Yvette,

excusés :

PICHOT Edith a donné pour voir à CHEVREUL Elisabeth

LEPAGE Thierry a donné pour voir à CLAUDE Gisèle

GOYET Olivier a donné pour voir à RANGEARD Michaël.

PETITGAS Cédric a donné pour voir à DERSOIR Emmanuel

secrétaire de séance : MARAIS Gabriel

Ordre du jour :

vote des taux d'imposition

vote des budgets primitifs 2019

compte rendu du conseil d'école

personnel : temps de travail

Questions diverses

D2019.10

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2019

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29 et les articles L. 2331-1 et suivants,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1636 B sexies,

Vu le budget primitif de COUDRAY,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour

- la taxe d'habitation,
- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties,

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité,

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2019, comme suit :

- | | |
|---|----------|
| - taxe d'habitation | : 18.34% |
| - taxe foncière sur les propriétés bâties | : 24.35% |
| - taxe foncière sur les propriétés non bâties | : 39.41% |

CHARGE le maire de l'exécution de la présente délibération.

BUDGET PRIMITIF commune

DEPENSES			RECETTES		
désignation	chapitre	2019		chapitre	désignation
charges de personnel	.012	374 800 €	25 866 €	.013	atténuation de charges
charges à caractère générales	.011	203 750 €	89 508,52 €	.70	produits des services
autres charges de gestion	.65	49 950 €	301 327 €	.73	impôts et taxes
charges financières	.66	1 000 €	213 977 €	.74	dotations et subventions
charges exceptionnelles	.67	1 000 €	13 000 €	.75	autres produits de gestion
atténuation de produits	.014	8 600 €	4 700 €	.77	produits exceptionnels
dépenses réelles		639 100 €	648 378,52 €		recettes réelles hors vente

opération d'ordre	.042	31 900 €	10 900 €	.042	opération d'ordre
			11 721,48 €	.002	excédent reporté
fonctionnement	TOTAL	671 000 €	671 000 €		

DEPENSES				RECETTES			
désignation	report 2018	nouveaux crédits	Budget Primitif	BP	crédits	report 2018	désignation
déficit commune	-13 297,36 €	13 297,36 €					excédent
capital emprunts		18 000 €			55 000 €		prél 2018
13918 amortissement		900 €			31 900 €		amortissement
travaux régie		10 000 €			80 000 €		Fctva
caution logements		802,64 €			1 000 €		caution logements
					1 100 €		taxe d'aménagement
TOTAL		43 000,00 €	43 000 €	169 000 €			
MATERIEL report							
buts foot	323 €						
projet écoles numériques, camion, tables bancs, supports vélos, panneaux et n° de rue		81 600 €			6 000,00 €		subvention ENIR
	400 €	81 600 €	82 000 €	6 000 €		- €	
VOIRIE report					43 000 €		detr
aménagement sécuritaire et réqualification RD 148 et 22		260 000 €			10 000 €		amende de police
voirie 2019, potelets à mémoire, aménagement paysager Bédénnerie, aménagement paysager multisports mille club, jeux extérieurs		39 000 €			54 000 €		conseil departemental
					18 000 €		FUV (2018 et 2019)
	- €	299 000 €	299 000 €	125 000 €	125 000 €	- €	
Bâtiments commu.							
chaufferie bois	28 700 €					32 143 €	REGION
église porte, vestiaires portes douches, armoires réfrigérées		24 300 €				3 000 €	FCATR
					25 000 €		DETR

					75 000 €		LEADER
					22 400 €		DEPARTEMENT contrat territoire
					19 500 €		CERTINERGY
	28 700€	24 300 €	53 000 €		177 000 €	141 900 €	35 100 €
TOTAL investissement	29 100 €	447 900 €	477 000 €		477 000 €		35 100 € TOTAL
POPULATION	883						

lotissement Bédénnerie

DEPENSES				RECETTES		
FONCTIONNEMENT						
71355	variation de stocks terrains aménagés	161 364,29 €	2	excédent de fonctionnement		118 331,20 €
605	travaux	83 565,71 €	71355	variation de stocks terrains aménagés		109 128,71 €
608	frais accessoires sur terrain aménagement	2 535 €	7015	ventes de terrains aménagés 4		0,00 €
63512	taxes foncières	310 €		ventes terrains aménagés 5ème tranche		20 000 €
658	charges diverses	5 €	796	transfert des charges financières		2 535 €
66111	intérêts	2 220 €	758	produits divers		5,09 €
TOTAL		250 000 €		TOTAL		250 000 €

INVESTISSEMENT						
1	déficit	0,00 €	2	excédent d'investissement		118 635,71
1641	emprunt	170 871,29 €	1641	emprunt		- €
3555	terrains aménagés stock	109 128,71 €	3555	terrains aménagés stock		161 364,29 €
TOTAL		280 000 €		TOTAL		280 000,00 €

D2019.11

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS commune et lotissement de la Bédénnerie

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité

VOTE le budget primitif de :

1. la commune de COUDRAY à :
 - a. Fonctionnement en dépenses et recettes : 671 000 €
 - b. Investissement en dépenses et recettes : 477 000 €

2. Du lotissement de la Bédénnerie
 - a. Fonctionnement en dépenses et recettes : 250 000 €
 - b. Investissement en dépenses et recettes : 280 000 €

CHARGE le maire de l'exécution des budgets primitifs 2019 de la commune et du lotissement de la Bédénnerie.

L'ordre du jour étant épuisé le maire lève la séance à 23h15.